



N° de résolution
ou annotation

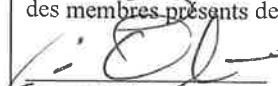
Séance ordinaire du
3 mai 2021

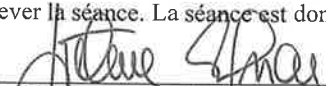
Formulaires d'Affaires CCL (418) 685-2175 / 1-800-463-4578 — M-1041MP

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.


Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 3 mai 2021 par voie audiovisuelle.

QUORUM

Sont présents :
Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.
Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par voie audiovisuelle, madame Hélène Gagnon, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Adoption de la procédure de huis clos par voie audiovisuelle
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Nomination du pro-maire
 - 3.2 Adjudication pour le contrat de déneigement des sentiers privés de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis saison 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024
 - 3.3 Projet Site de la Nouvelle-France - Adjudication pour le contrat d'archéologie
 - 3.4 Projet Site de la Nouvelle-France – Adjudication théâtre
 - 3.5 Projet Site de la Nouvelle-France - Adjudication pour le contrat de bonification des bâtiments au Site de la Nouvelle-France
 - 3.6 Projet Site de la Nouvelle-France – Adjudication pour le contrat des quais
 - 3.7 Contrat de service au cabinet Englobe – Réfection Chemin du Lac Brébeuf
 - 3.8 Contrat de service au cabinet Unigec – Réfection Chemin du Lac Brébeuf
 - 3.9 Signature du protocole d'entente – Réfection et construction des infrastructures municipales
 - 3.10 Embauche projet étudiants et Pataterit
 - 3.11 Comité de sécurité civile
4. **URBANISME**
 - 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Acceptation dérogation mineure du 168 Chemin du Lac-à-la-Croix
 - 4.3 Acceptation dérogation mineure du 140 Sentier Bordeleau
 - 4.4 Démission d'un membre du Comité de consultatif d'urbanisme
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 5.1 Aide financière pour la Société de la SLA
 - 5.2 Aide financière pour le Symposium de Saint-Félix-d'Otis
6. **INVITATION**
 - 6.1 Colloque pour une région sans stéréotypes
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

9. **CORRESPONDANCE**

- 9.1 Lettre de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
- 9.2 Lettre du ministre des Transports

10. **LISTE DES COMPTES**

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2.1 ADOPTION DE LA PROCÉDURE DE HUIS CLOS PAR VOIE AUDIOVISUELLE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2021-029 du 18 avril 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 7 mai 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie audiovisuelle. »

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter à l'item « Affaires nouvelles » le sujet suivant :

- 1- Achat d'une cage de sécurité

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021, dont la copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer monsieur Michel Roberge pro-maire pour la période de mai 2021 à octobre 2021 inclusivement.

3.2 ADJUDICATION POUR LE CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES SENTIERS PRIVÉS SAISONS 2021-2022, 2022-2023 ET 2023-2024 AVEC OPTION DE DEUX ANNÉES SUPPLÉMENTAIRES 2024-2025 ET 2025-2026

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis est allée en appel d'offres public pour le contrat de déneigement des sentiers privés.

Voici le résultat de la soumission reçue :

Entreprise	Prix incluant taxes	Rang
Machinerie Lourde Réginald Bouchard	482 322,30 \$	1

Considérant qu'une analyse de la conformité de la soumission reçue a été effectuée;

Considérant que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise Machinerie Lourde Réginald Bouchard.



N° de résolution
ou annotation

R-2021-05-81

R-2021-05-82

R-2021-05-83

Formules d'Affaires CCL (418) 883-2175 / 1-800-463-4578 — M-104IMP

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder le contrat de déneigement des sentiers privés – saisons 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 à l'entreprise Machinerie Lourde Réginald Bouchard selon la soumission au montant forfaitaire de 482 322,30 \$ taxes comprises et d'accorder une option pour deux années supplémentaires, soit les saisons 2024-2025 et 2025-2026, au montant de 307 314 \$ taxes comprises à la condition que la municipalité soit satisfaite des services de déneigement de l'entreprise Machinerie Lourde Réginald Bouchard.

3.3 PROJET SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE - ADJUDICATION POUR LE CONTRAT D'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis a demandé une soumission pour un inventaire archéologique pour le Site de la Nouvelle-France.

Voici le résultat de la soumission :

Entreprise	Prix incluant taxes	Rang
Subarctique	18 038,43 \$	1

Considérant qu'une analyse de la conformité de la soumission reçue a été effectuée;

Considérant que la soumission est conforme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'attribuer le contrat à l'entreprise Subarctique au montant de 18 038,43 \$ taxes incluses.

3.4 PROJET SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE - ADJUDICATION POUR LE CONTRAT DU THÉÂTRE

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis est allée en appel d'offres sur invitation pour le théâtre du le Site de la Nouvelle-France.

Voici le résultat des soumissions reçues :

Entreprises	Prix incluant taxes	Rang
Industries Permo	73 473,62 \$	1
Toiles Ste-Monique	96 969,92 \$	2

Considérant qu'une analyse de la conformité de la soumission reçue a été effectuée;

Considérant que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise Industries Permo;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'attribuer le contrat à l'entreprise Industries Permo au montant de 73 473,62 \$ taxes incluses.

3.5 PROJET SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE - ADJUDICATION POUR LE CONTRAT DE BONIFICATION DES BÂTIMENTS HISTORIQUES

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis est allée en appel d'offres public pour la bonification des bâtiments historiques.

Voici le résultat de la soumission :

Entreprise	Prix incluant taxes	Rang
9228-3381 Québec Inc.	891 056,25 \$	1

Considérant qu'une analyse de la conformité de la soumission reçue a été effectuée;

Considérant que la soumission est conforme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'attribuer le contrat à l'entreprise 9228-3381 Québec Inc. au montant de 891 056,25 \$ taxes incluses.



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

**3.6 PROJET SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE - ADJUDICATION POUR
LE CONTRAT DES QUAIS**

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis est allée en appel d'offres sur invitation pour les quais du Site de la Nouvelle-France.

Voici le résultat des soumissions reçues :

Entreprise	Prix incluant taxes	Rang
L'expert marine	96 115,19 \$	1

Considérant qu'une analyse de la conformité de la soumission reçue a été effectuée;

Considérant que la plus basse soumission conforme est celle de l'entreprise L'expert marine;

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'attribuer le contrat à l'entreprise L'expert marine au montant de 96 115,19 \$ taxes incluses.

**3.7 CONTRAT DE SERVICE AU CABINET ENGLOBE – RÉFÉCTION
CHEMIN DU LAC BRÉBEUF**

Il est proposé par monsieur le Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat de services au montant de 20 045,20\$ plus les taxes au cabinet Englobe pour les contrôles des sols et matériaux durant la réfection du Chemin du Lac Brébeuf.

**3.8 CONTRAT DE SERVICE AU CABINET UNIGEC – RÉFÉCTION
CHEMIN DU LAC BRÉBEUF**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat de services au montant de 20 700,00\$ plus les taxes au cabinet Unigec pour les travaux ponctuels au Chemin du Lac Brébeuf.

**3.9 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE – RÉFÉCTION ET
CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater monsieur Pierre Deslauriers, maire, pour signer le protocole d'entente pour la réfection et la construction des infrastructures municipales.

3.10 EMBAUCHE PROJET ÉTUDIANTS ET PATATERIT

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'embauche de quatre étudiants, pour un minimum de huit semaines, à raison de 35 heures par semaine, en priorisant les étudiants de niveau universitaire, collégial, etc. Il est résolu également d'embaucher madame Nathalie Bolduc comme employée de la Pataterit.

3.11 COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser monsieur Carl Brisson à siéger au comité de sécurité civile.

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois d'avril 2021, 31 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 972 934 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
6	Bâtiments complémentaires	143 750,00 \$	350,00 \$
1	Excavation, remblais, déblais	2 000,00 \$	25,00 \$
2	Intervention rives et littoral	2 500,00 \$	40,00 \$
1	Installation septique	7 000,00 \$	525,00 \$
2	Nouvelle construction résidentielle	491 000,00 \$	120,00 \$
4	Ouvrage captage d'eau	48 384,00 \$	2 100,00 \$
1	Renouvellement de permis et certificat	8 000,00 \$	10,00 \$
11	Réparation, rénovation	270 300,00 \$	375,00 \$
3	Lotissement	0,00 \$	120,00 \$
31	TOTAL	972 934,00 \$	3 665,00 \$



R-2021-05-90

N° de résolution
ou annotation

R-2021-05-91

R-2021-05-92

R-2021-05-93

R-2021-05-94

R-2021-05-95

Formules d'Affaires CCL (418) 689-2175 / 1-800-463-4578 — M-104MP

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

4.2 ACCEPTATION DÉROGATION MINEURE DU 168 CHEMIN DU LAC-À-LA-CROIX

Considérant la demande de dérogation mineure d'un immeuble situé au 168 Chemin du Lac-à-la-Croix;

La dérogation mineure demandée vise l'empiètement dérogatoire en cour arrière de 4,40 mètres à 4,88 mètres;

Cette demande est conditionnelle à ce qu'aucun élément du bâtiment ne soit à moins de 1,05 mètre de la marge du Chemin du Lac-à-la-Croix.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de dérogation mineure.

4.3 ACCEPTATION DÉROGATION MINEURE DU 140 SENTIER BORDELEAU

Considérant la demande de dérogation mineure d'un immeuble situé au 140 Sentier Bordeleau;

La dérogation mineure demandée vise l'abaissement de marge avant d'un bâtiment complémentaire de 8 mètres à 3,75 mètres.

Cette demande est conditionnelle à ce que le propriétaire accepte les inconvénients découlant du déneigement.

Considérant que cette demande n'a pas fait l'objet d'opposition;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la demande de dérogation mineure.

4.4 DÉMISSION D'UN MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la démission de monsieur Daniel Bolduc.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.1 AIDE FINANCIÈRE POUR LA SOCIÉTÉ DE LA SLA

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de subvention.

5.2 AIDE FINANCIÈRE POUR LE SYMPOSIUM DE SAINT-FÉLIX- D'OTIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de subvention.

6. INVITATION

Les membres du conseil sont invités à un colloque pour une région sans stéréotypes.

7. RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 ACHAT D'UNE CAGE DE SÉCURITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'achat d'une cage de sécurité.

9. CORRESPONDANCE

- 9.1 Lettre de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
- 9.2 Lettre du ministre des Transports



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

10. LISTE DES COMPTES

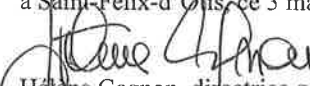
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 480 406,04 \$.

N° de résolution
ou annotation

CHÈQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Amec Construction	258 502,68 \$	Projet caserne
	Blackburn & Blackburn inc.	252,72 \$	Contrat de service
	Bouchard Réginald Machineries lourdes	49 737,51 \$	Contrat de déneigement
	Bureautique FTI	210,34 \$	Papeterie
	Entreprise Transport Bouchard	107,47 \$	Transport
	Génératrice Drumond	949,00 \$	Entretien
	JMY inc.	793,22 \$	Réparation
	Larochelle équipement inc.	212,99 \$	Équipement camion
	Maîtres d'œuvre Hovington Gauthier	4 820,88 \$	Projet caserne
	Malette	3 342,27 \$	Services professionnels
	Napa Pièces d'auto La Baie	219,54 \$	Réparation rétrocaveuse
	Pétroles RL	273,01 \$	Essence
	Pomme F	68,99 \$	Publicité
	Régie inter incendie du Fiord	54 567,62 \$	Quote-part
	Régie matières résiduelles Lac-Saint-Jean	1 634,96 \$	Quote-part
	Robin Potvin inc	3 448,68 \$	Bris d'aqueduc
	Robitaille équipement inc.	1 104,92 \$	Équipement camion
	Sablère BY inc.	1 149,75 \$	Réparation calvette
	Services sanitaires R. Bonneau	1 109,51 \$	Roll-off
	Tremblay Catherine, notaire	1 005,56 \$	Services professionnels
	Unigec experts-conseils	551,88 \$	Services professionnels
	Ville de Saguenay	735,88 \$	Frais cour commune
	Bell mobilité	261,44 \$	Cellulaire
	Hydro-Québec	14 012,12 \$	Électricité
	Marcotte Nicolas	500,00 \$	Remb. dépôt inst. septique
	Paco	39 787,31 \$	Voiture électrique
	Salaires nets mars 2021		
Dépôt direct	Salaires nets	19 123,38 \$	Du 07-03-2021 au 03-04-2021
Dépôt direct	Ministère du Revenu Québec	9 365,27 \$	D.A.S. mars 2021
Dépôt direct	Receveur général du Canada	3 428,29 \$	D.A.S. mars 2021
Dépôt direct	La Great-West	3 925,54 \$	Assurances collectives
Dépôt direct	RREMO	5 203,31 \$	Fonds pension employés
	TOTAL DÉPENSES	480 406,04 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 3 mai 2021.


Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

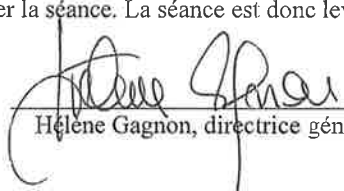
11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Déslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

10. LISTE DES COMPTES

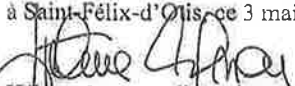
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 480 406,04 \$.

N° de résolution
ou annotation

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Amec Construction	258 502,68 \$	Projet caserne
	Blackburn & Blackburn inc.	252,72 \$	Contrat de service
	Bouchard Réginald Machineries lourdes	49 737,51 \$	Contrat de déneigement
	Bureautique FT1	210,34 \$	Papeterie
	Entreprise Transport Bouchard	107,47 \$	Transport
	Généraliste Drumond	949,00 \$	Entretien
	JMY inc.	793,22 \$	Réparation
	Larochelle équipement inc.	212,99 \$	Équipement camion
	Maîtres d'œuvre Hovington Gauthier	4 820,88 \$	Projet caserne
	Mallette	3 342,27 \$	Services professionnels
	Napa Pièces d'auto La Baie	219,54 \$	Réparation rétrocaucuse
	Pétroles RL	273,01 \$	Essence
	Pomme F	68,99 \$	Publicité
	Régie inter incendie du Fiord	54 567,62 \$	Quote-part
	Régie matières résiduelles Lac-Saint-Jean	1 634,96 \$	Quote-part
	Robin Potvin inc.	3 448,68 \$	Bris d'aqueduc
	Robitaille équipement inc.	1 106,92 \$	Équipement camion
	Sablère BY inc.	1 149,75 \$	Réparation calvette
	Services sanitaires R. Bonneau	1 109,51 \$	Roll-off
	Tremblay Catherine, notaire	1 005,56 \$	Services professionnels
	Unigec experts-conseils	551,88 \$	Services professionnels
	Ville de Saguenay	735,88 \$	Frais cour commune
	Bell mobilité	261,44 \$	Cellulaire
	Hydro-Québec	14 012,12 \$	Électricité
	Marcotte Nicolas	500,00 \$	Remb. dépt inst. septique
	Paco	39 787,31 \$	Voiture électrique
	Salaires nets mars 2021		
Dépôt direct	Salaires nets	19 125,38 \$	Du 07-03-2021 au 03-04-2021
Dépôt direct	Ministère du Revenu Québec	9 365,27 \$	D.A.S. mars 2021
Dépôt direct	Receveur général du Canada	3 428,29 \$	D.A.S. mars 2021
Dépôt direct	La Great-West	3 925,54 \$	Assurances collectives
Dépôt direct	RREMO	5 205,31 \$	Fonds pension employés
	TOTAL DÉPENSES	480 406,04 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 3 mai 2021.

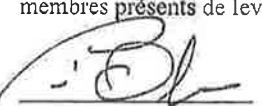
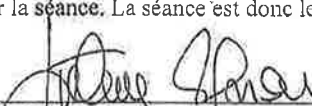

Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

 Pierre Deslauriers, maire  Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 7 juin 2021 par voie audiovisuelle.

QUORUM

Sont présents :
Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.